

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
(C.C.T.P.)**

AO N° 2026-14

LOCATION DE CAMION POUR LE CHU DE BESANCON

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent Cahier des charges Techniques Particulières – CCTP – porte sur la location de camions frigorifiques et secs, neufs pour les secteurs logistiques du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La prestation comprend la location de camion froid & sec pour le service logistique suivant : Unité de Production culinaire, et la blanchisserie du CHU sur une période de cinq années (60 mois).

Les candidats devront préciser dans leur mémoire technique tous les détails de la prestation et fournir la fiche technique du véhicule.

2.1. : Conditions générales de location :

Le(s) loueur(s) met(tent) à la disposition du CHU de Besançon, un véhicule **neuf** équipé avec les caractéristiques demandées dans le présent CCTP.

Après son utilisation, le véhicule sera stationné sur les parkings des différents secteurs logistiques du CHU.

Unité de Production Culinaire : Hôpital Jean Minjoz,

Blanchisserie : Rue Becquerel

Remarque : La date du contrat de location débutera à compter de la réception du camion dans les locaux du CHU.

2.1.1 Garde et maîtrise des véhicules

Les secteurs logistiques du C.H.U. de Besançon :

- prennent en charge la garde des véhicules et assume la maîtrise des opérations de conduite.
- Fixent les itinéraires compatibles avec les caractéristiques du véhicule, les points de chargement et de déchargement et dirige les opérations
- Remettent aux chauffeurs les documents d'accompagnement exigés par la réglementation en vigueur
- Déterminent la nature, le poids et la quantité à transporter dans la limite des caractéristiques du véhicule.

2.1.2 Lavage des véhicules

Les secteurs logistiques du C.H.U. de Besançon :

Prennent en charge :

- Quotidiennement, le vidage du véhicule de son chargement et le lavage et la désinfection du sol de la cellule si nécessaire.
- Régulièrement le nettoyage de la cabine, de cellule et de l'extérieur du véhicule

2.1.3 Entretien et réparation

Le loueur organise et prend à sa charge :

- L'ensemble de tous les contrôles imposés par la législation en vigueur ainsi que par les constructeurs des matériels (châssis, hayon...)
- L'ensemble des interventions destinées à prévenir les incidents techniques
- L'ensemble de ces interventions effectuées dans les ateliers désignés par le loueur selon un programme établi d'un commun accord
- L'ensemble des réparations et dépannage du véhicule et de ses équipements (mécaniques, carrosserie,)
- Mise en place de pneus neige pour période hivernale
- Les dépannages et remorquages éventuels
- L'initiative et la responsabilité de toutes ses opérations

Le loueur s'engage à fournir :

- Tous les documents relatifs aux différents contrôles
- Mensuellement un état du suivi de l'entretien des véhicules
- Un carnet de liaison entre l'atelier garage du CHU et le loueur servant à signaler toutes anomalies
- Le CHU s'engage à signaler immédiatement au loueur, toutes défauts ou anomalies susceptible de mettre en cause le bon fonctionnement et la sécurité du véhicule et de ses équipements.

2.1.4 Systèmes d'aide à la conduite et à la prévention des collisions

Afin de renforcer la sécurité des conducteurs et des autres usagers de la route, ainsi que de limiter les dommages matériels et les coûts liés aux sinistres, les camions mis à disposition dans le cadre du présent marché devront être équipés, au minimum, des dispositifs suivants :

- Un système de détection des angles morts permettant d'alerter le conducteur de la présence d'un usager ou d'un obstacle dans les zones de visibilité réduite ;
- Un système d'aide au recul comprenant des radars de recul associés à une caméra arrière, avec restitution des informations sur un écran installé dans la cabine ;
- Un système de caméras permettant une visualisation des zones périphériques du véhicule lors des manœuvres, notamment lorsque la configuration du véhicule le justifie.

Les équipements devront être installés d'origine ou homologués pour le véhicule concerné, conformes à la réglementation en vigueur, entièrement opérationnels à la livraison des véhicules et maintenus en parfait état de fonctionnement pendant toute la durée du marché. Leur maintenance, leur remplacement en cas de défaillance et les mises à jour nécessaires seront assurés par le titulaire, sans interruption de service.

Ces équipements ont pour objectif de réduire les risques de collision lors des manœuvres, d'améliorer la visibilité du conducteur, de renforcer la sécurité des usagers vulnérables de limiter les immobilisations des véhicules consécutives aux sinistres.

2.1.5 Immobilisation des véhicules :

Les petits entretiens, petites réparations et contrôles peuvent être réalisés par le loueur ou un prestataire de son choix. Le loueur s'engage à effectuer ces opérations en semaine du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00, sauf refus à titre exceptionnel du service utilisateur.

L'immobilisation du véhicule ne pourra excéder une matinée ou une après-midi (maximum 4h) ; à défaut un véhicule de remplacement devra être proposé par le loueur. Un seul véhicule par service pourra être immobilisé par ½ journée.

Pour les entretiens, réparations ou contrôles qui ne peuvent être réalisés pendant ces horaires, le loueur s'engage à fournir à l'Unité Logistique du CHRU de Besançon, un véhicule de remplacement capable d'assurer le même type de service. Ce véhicule de prêt devra être propre.

Les convoyages des véhicules pour les entretiens, petites réparations et contrôles sont assurés par le loueur.

2.1.6 Remplacement et assistance des véhicules :

La mise à disposition d'un camion de prêt est impérative quel que soit le motif :

Révision et maintenance programmée, pannes.....etc

En cas de maintenance programmée : Le loueur se met en lien avec le prestataire logistique du Chu pour convenir des modalités de prise en charge du véhicule et du dépôt du camion de prêt

En cas de panne : Si la réparation de la panne va au-delà d'un jour le loueur met à disposition du prestataire logistique un camion aux caractéristiques techniques équivalentes ou supérieures au camion immobilisé

2.1.7 Non-respect de la mise à disposition de l'article 2.1.6

En cas de non-respect de l'article 2.1.5, l'exécution par défaut de la prestation sera exécutée.

Le CHU louera un véhicule de prêt le montant de la location et les frais afférents seront répercutés au loueur défaillant.

Il sera également appliqué au loueur défaillant le paiement de chaque journée d'immobilisation du camion.

2.1.8 Assurances :

Le CHU de Besançon prendra une police d'assurance pour le véhicule mis à sa disposition.

Le loueur souscrit pour le CHU de Besançon une police d'assurance pour le(s) véhicule(s) mis à sa disposition.

Les candidats devront détailler dans leur mémoire technique les risques couverts par cette police d'assurance et préciser le montant de la franchise s'il y a lieu.

2.1.9 Visite des sites

Le candidat pourra s'il le souhaite rencontrer les prestataires logistiques du CHU pour prendre en compte les contraintes et besoins de chaque secteur. Cette visite n'est pas obligatoire et ne constitue pas un motif de rejet de l'offre

Les demandes de RDV seront à adresser **par mail à** :

Emery KOUGBLA
Bâtiment blanc
Direction des Services Hôteliers et des Achats niveau + 2
3 Boulevard Fleming
25030 Besançon Cedex
Tél. : 03.81.21.87.55
Mail : ekougbla@chu-besancon.fr

ARTICLE 3 : DESIGNATION DES LOTS

Cette consultation fait l'objet de 02 lots.

Lot	Désignation
1	Location camion frigorifique pour l'unité de production culinaire – UPC
2	Location camion sec pour la blanchisserie (10T)
3	Location camion sec pour la blanchisserie (3T5)

ARTICLE 4 : Description technique des camions

Lot 1 : Location camion frigorifique pour l'unité de production culinaire – UPC

Descriptif : 01 Camion 3T5

- Véhicule Poids Lourds Neuf frigorifique
- 3.5 Tonnes
- Puissance : 100 ch
- Cabine : courte
- Volume carrosserie : 10 m3
- Nature plancher : Anti adhérent sans passage de roues
- Hayon rabattable isotherme avec auvent souhaité
- Capacité hayon : 500 kg minimum
- Logo Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
- Marquage n ° de parc – N ° à 3 chiffres - sur ailes droites et gauche du véhicule
- Groupe de froid autonome, fonctionnement route : diesel secteur : 230 V monophasé ou autre
- Classe groupe : A/C
- Gaz réfrigérant : 404 A
-
- Intérieur de la caisse isotherme :
- Caisse frigorifique avec un groupe séparé du moteur en mono température
- 2 niveaux de rails d'arrimage sur face avant, droite et gauche
- Enregistreur de température fourni par CHU
- Le candidat proposera dans son offre en option un système d'enregistrement des températures
- **Véhicule utilisé actuellement indication donnée à titre d'information**
– Non contractuel –

Se reporter à l'Annexe 1 - Lot 1

- **Kilométrage**

Le kilométrage est évalué à 10 000 km par an pour ce véhicule
Le prix du kilométrage excédentaire est à préciser par le soumissionnaire dans son offre de prix – BPU –

Utilisation : 7 jours sur 7

LOT N° 2 : Location camion pour la blanchisserie

Descriptif : 01 Camion 10 Tonnes

- Véhicule Poids Lourds Neuf
- 10 Tonnes
- Hayon rabattable avec auvent
- Suspension pneumatique à l'arrière au lieu de lames de ressort
- Présence d'une porte latérale battante à l'arrière du véhicule (porte de secours)
- Logo Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
- Marquage n° de parc – N° à 3 chiffres - sur ailes droites et gauche du véhicule
- 2 niveaux de rails d'arrimage sur face avant, droite et gauche
- 2 barres arrêt de charge
- **Hauteur < ou = à 3.20 m**

Véhicule utilisé actuellement indication donnée à titre d'information
– Non contractuel –

Se reporter à l'Annexe 2 - Lot 2 -

- **Kilométrage**

Le kilométrage est évalué à 5 000 km par an pour ce véhicule
Le prix du kilométrage excédentaire est à préciser par le soumissionnaire dans son offre de prix – BPU –

Utilisation : 5 jours sur 7

LOT N° 3 : Location camion pour la blanchisserie

Descriptif : 01 x camion 3T5

- Type master : Marque donnée à titre d'exemple non contractuel
- Véhicule utilitaire : Carrosserie fourgon
- Capacité : 17 m3
- Puissance : Entre 100 cv et 150 cv
- Hayon élévateur, rabattable avec auvent capacité 750 kg minimum
- Equipement : Basé sur le véhicule actuel – non contractuel -
- Auvent relevable
- 2 Niveaux de rails d'arrimage sur face avant, droite et gauche
- 2 barres d'arrêt de charge

- 1 barre étau télescopique avec patin au plancher
- 1 protection de paroi de 50 cm de haut dans le sous bassement
- Protection de paroi de 50 cm à 1.15 m du sol
- Plancher stratifié polyester et 2 siphons d'évacuation d'eau positionnés à l'avant droit et avant gauche
- Logo Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
- Marquage n ° de parc – N ° à 3 chiffres - sur ailes droites et gauche du véhicule
- **Kilométrage**

Le kilométrage est évalué à 1 000 km par an pour ce véhicule

Le prix du kilométrage excédentaire est à préciser par le soumissionnaire dans son offre de prix – BPU –

- **Utilisation** : 5 jours sur 7

Véhicule utilisé actuellement indication donnée à titre d'information
– Non contractuel –

Se reporter à l'Annexe 3 - Lot 3